

Les entreprises créées depuis le début de la pandémie de COVID-19



par Amélie Lafrance-Cooke et Danny Leung

Date de diffusion : le 26 juin 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les entreprises créées depuis le début de la pandémie de COVID-19

par Amélie Lafrance-Cooke et Danny Leung

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202400600003-fra>

Résumé

Au début de la pandémie de COVID-19, en 2020, il y avait moins de nouvelles entreprises et celles-ci étaient de plus petite taille que les entreprises créées précédemment. Cette situation aurait été problématique si elle s'était poursuivie en 2021 et en 2022, car les nouvelles entreprises sont considérées comme des vecteurs importants d'innovation et de renouveau économique. Ce constat est particulièrement pertinent dans le contexte actuel où la croissance de la productivité est faible. Le présent article révèle que, malgré leur effectif de départ réduit et leur nombre plus restreint, les entreprises créées en 2020 étaient moins endettées, avaient plus de liquidités, étaient plus rentables et étaient plus productives durant l'année de leur entrée que les cohortes précédentes. En outre, ces caractéristiques expliquent probablement la raison pour laquelle, au cours de leurs deux premières années d'existence, les entreprises de la cohorte de 2020, qui n'étaient pas admissibles aux programmes de soutien liés à la COVID-19, affichaient des taux de survie plus élevés que ceux des cohortes précédentes au même moment de leur cycle de vie et étaient en mesure de rattraper leur retard en ce qui concerne la taille moyenne de leur effectif au cours de la deuxième année suivant leur entrée. Par ailleurs, le taux d'entrée et la taille moyenne des entreprises créées en 2021 et en 2022 ont en grande partie retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie. Les caractéristiques des entreprises créées en 2021 sont également plus proches de celles des entreprises créées en 2020, en comparaison avec celles des entreprises créées au cours des années précédant la pandémie. Cette observation donne à penser que les faibles taux d'entrée ou que les faibles entreprises nouvellement créées ne sont probablement pas à l'origine de l'absence de croissance de la productivité dans l'économie canadienne actuellement. Cela dit, on disposera de données probantes plus concluantes lorsque des microdonnées plus actualisées seront disponibles.

Auteurs

Amélie Lafrance-Cooke travaille à la Division de l'analyse économique à Statistique Canada. Danny Leung travaille à la Division des études économiques et de l'analyse des politiques au ministère des Finances Canada.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Lyming Huang, d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et Robert Petrunia, de l'Université Lakehead, de leurs commentaires utiles.

Avertissement

Les opinions exprimées dans le présent article ne représentent pas, de quelque manière que ce soit, les opinions du ministère des Finances Canada.

Introduction

Les entreprises ont rencontré de nombreuses difficultés depuis le début de la pandémie de COVID-19. Les restrictions de santé publique sur les activités commerciales et personnelles visant à endiguer la propagation du virus ont entraîné un ralentissement de l'activité économique (Clarke et coll., 2022). En 2022, lorsque la plupart des restrictions ont été levées, les entreprises ont dû faire face à une pénurie de main-d'œuvre (Statistique Canada, 2022), à un niveau d'inflation jamais atteint en 40 ans (Statistique Canada, 2023a) et à des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement (Tam et coll., 2022).

Afin de soutenir les entreprises, le gouvernement du Canada a mis en place des subventions pour le salaire et le loyer, ainsi que des prêts sans intérêt pour aider les entreprises à payer leurs dépenses ne pouvant pas être reportées¹. Pour avoir accès à ces mesures de soutien, les entreprises devaient démontrer qu'elles perdaient des revenus ou qu'elles avaient des dépenses ne pouvant pas être reportées. Par conséquent, seules les entreprises qui existaient avant la pandémie étaient admissibles, et avaient donc le droit de présenter une demande d'aide. Malgré ce contexte difficile et sans pouvoir accéder à ces mesures de soutien, 15 583 nouvelles entreprises, en moyenne, sont entrées dans l'économie chaque mois de mars 2020 à juin 2023, ce qui est comparable au nombre de nouvelles entreprises observé au cours de la période précédant la pandémie (de janvier 2015 à décembre 2019) [Statistique Canada, 2023b].

Le présent article permet d'examiner la situation des entreprises créées après le début de la pandémie par rapport aux cohortes précédentes. Cette question est importante parce que les nouvelles entreprises contribuent au renouvellement de l'économie. Elles apportent de nouvelles idées, inventions et technologies et remplacent des entreprises plus anciennes et moins productives (Schumpeter, 1934). Des études ont montré que plus le nombre de petites entreprises et de jeunes entreprises est grand, plus la croissance économique est élevée. Par exemple, Audretsch et Thurik (2001) ont montré le lien qui existe entre la croissance du produit intérieur brut et la croissance relative des petites entreprises par rapport aux grandes entreprises dans les pays européens, et Erken et coll. (2018) ont présenté des données probantes transnationales mettant en lumière la relation positive entre la croissance de la productivité totale des facteurs et le taux de propriété d'entreprises. Almodovar-Gonzalez et coll. (2020) ont établi une relation positive entre l'entrepreneuriat et la croissance économique dans leur analyse de 74 économies, mais les résultats dépendent du fait que l'entrepreneuriat est motivé par des occasions à saisir ou par la nécessité. Dans le contexte canadien actuel, où la productivité du travail observée au deuxième trimestre de 2023 était inférieure de 2,1 % à celle affichée au dernier trimestre de 2019, il est important de comprendre les facteurs possibles de la croissance économique, comme la contribution des nouvelles entreprises (Statistique Canada, 2023c).

Au début de la pandémie, Lafrance-Cooke (2021) a constaté qu'il y avait moins de nouvelles entreprises en 2020 par rapport aux années précédentes. Les nouvelles entreprises étaient plus petites en moyenne et plus susceptibles d'être concentrées dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques et dans celui de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle, où l'incidence de la distanciation physique était plus faible par rapport à tous les autres secteurs d'industrie². Le fait qu'une

1. Les principaux programmes étaient la Subvention salariale d'urgence du Canada, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées et le Programme d'embauche pour la relance du Canada.
2. En avril 2020, dans le cadre de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, on a révélé que 63,4 % des entreprises du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques et 65,6 % des entreprises du secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle ont déclaré être touchées de manière négative par les mesures de distanciation physique. Ces taux étaient comparables au taux de 64,3 % observé pour le secteur des administrations publiques, plus faibles que le taux de 72,3 % observé pour l'ensemble des secteurs et beaucoup plus faibles que le taux de 90,3 % observé pour le secteur des arts, spectacles et loisirs et celui de 90,8 % observé pour le secteur des services d'hébergement et de restauration.

entreprise soit de petite taille au départ pourrait avoir de l'importance pour sa croissance ultérieure, étant donné que Dixon et Rollin (2012) ont constaté que la croissance de l'emploi est positivement liée à la taille des entreprises de moins de 20 employés. Cependant, pour le Canada, il y a peu de données probantes sur la façon dont les entreprises créées en période de ralentissement économique ont évolué au fil du temps. À l'aide d'une source de données moins récente que celle utilisée dans le présent article, Brown et Fan (2022) ont constaté que, pour la période allant de 1985 à 2019, la création d'entreprises est procyclique et que celles qui ont vu le jour pendant des périodes de croissance économique ralentie ont tendance à rattraper les entreprises créées pendant une période économique favorable. Ce résultat varie néanmoins d'une industrie à l'autre. En revanche, aux États-Unis, Moreira (2017) et Sedlacek et Sterk (2017) ont découvert que la taille de l'entreprise à sa création est procyclique et que les différences de taille des nouvelles entreprises persistent d'une cohorte à l'autre. Autrement dit, les entreprises créées en période de ralentissement économique sont plus petites, et ces différences persistent par la suite, ce qui a une incidence permanente sur l'emploi global. De plus, Lee et Mukoyama (2015) et Huynh et coll. (2010) ont révélé d'autres données probantes pour les États-Unis et le Canada, respectivement, indiquant que le taux d'entrée pour les entreprises du secteur de la fabrication est procyclique et que la sélection au moment de la création de l'entreprise est importante. Le présent article portera sur la situation de la cohorte canadienne des entreprises créées en 2020 et permettra de comparer ses expériences avec celles des cohortes précédentes et des entreprises qui ont vu le jour en 2021 et en 2022. La cohorte de 2020 présente un intérêt particulier, car l'année en question correspond au début de la pandémie et aux fermetures prolongées d'entreprises non essentielles, en plus d'avoir créé des conditions uniques à la création d'entreprise.

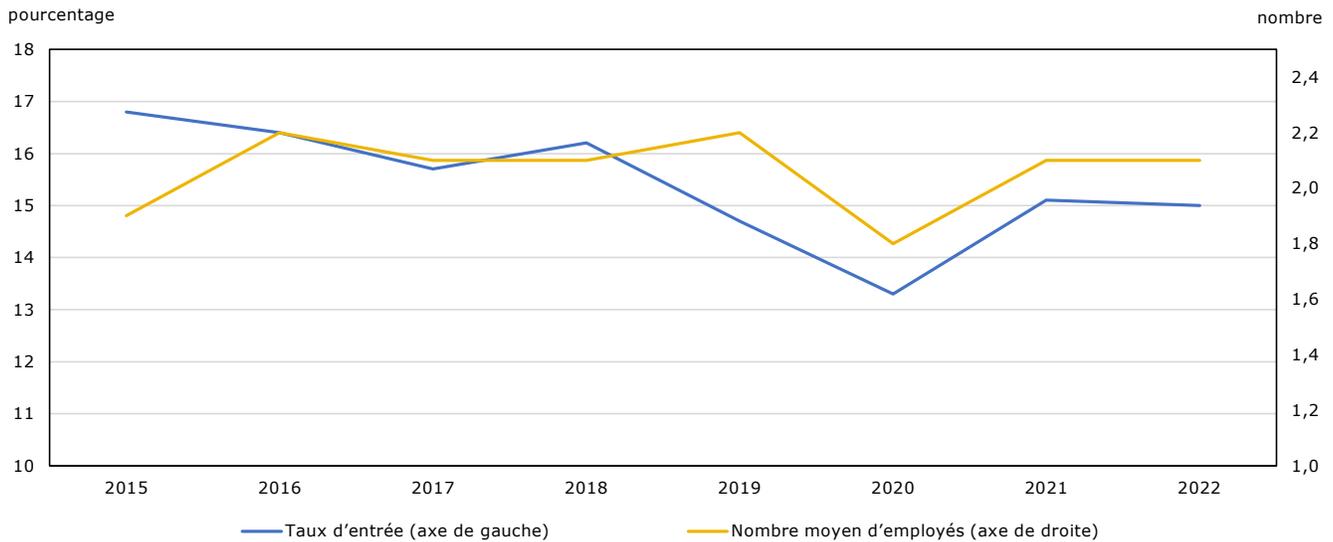
Le taux d'entrée d'entreprises et la taille moyenne des nouvelles entreprises se sont rétablis en 2021 et en 2022

Le graphique 1 montre le taux annuel d'entrée d'entreprises et la taille moyenne de l'effectif des nouvelles entreprises. Bien que les données mensuelles de Statistique Canada sur les ouvertures et les fermetures d'entreprises soient utilisées³, dans l'article, on définit les nouvelles entreprises sur une base annuelle pour éviter d'avoir à composer avec la saisonnalité⁴. Une nouvelle entreprise est celle qui a eu un effectif pendant au moins un mois au cours de l'année et aucun effectif l'année précédente, quel que soit le mois. L'effectif d'une nouvelle entreprise correspond à son effectif moyen sur la période de 12 mois suivant sa création.

3. Voir Lafrance-Cooke et coll. (2020) pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des données mensuelles sur les ouvertures et les fermetures d'entreprises.

4. En outre, Lafrance-Cooke (2021) a fait observer qu'il y a eu plus de nouvelles entreprises au deuxième semestre qu'au premier semestre de 2020. Le recours à cette définition d'entrée annuelle permet également d'éviter ce phénomène, en plus de la saisonnalité. La saisonnalité peut déboucher sur un plus grand nombre de nouvelles entreprises au cours de certains mois (p. ex. les mois d'été), ce qui est susceptible de fausser les résultats.

Graphique 1
Taux d'entrée d'entreprises et taille moyenne de l'effectif des nouvelles entreprises



Source : Statistique Canada, Ouvertures et fermetures mensuelles d'entreprises, calculs des auteurs.

Comme l'indiquent les travaux de Lafrance-Cooke (2021), le taux d'entrée en 2020 était inférieur à celui des années précédant la pandémie. Ce taux se situait à 13,3 % en 2020, par rapport à la moyenne de 16,0 % pour la période allant de 2015 à 2019. En 2021 et en 2022, le taux d'entrée s'est redressé pour s'établir à 15,1 % et à 15,0 %, respectivement. Les taux de 2021 et de 2022 étaient tous deux plus élevés que le taux de 14,7 % observé en 2019, juste avant la pandémie.

Le taux d'entrée s'est redressé au même titre que la taille des nouvelles entreprises. En 2020, l'effectif moyen d'une nouvelle entreprise était de 1,8 employé⁵. À titre de comparaison, l'effectif moyen était de 2,1 employés avant la pandémie et de 2,1 employés en 2021 et en 2022.

Malgré leur effectif de départ réduit, les entreprises créées en 2020 ont maintenant un effectif de la même taille que celui des cohortes précédentes

Le tableau 1 montre l'effectif moyen d'une nouvelle entreprise selon l'année d'entrée et selon les années suivant sa création. Par exemple, l'effectif moyen d'une entreprise créée en 2020 était de 1,8 employé. En 2021, un an après leur création, l'effectif moyen des entreprises créées en 2020 comptait 4,0 employés. En 2022, deux ans après leur entrée, l'effectif moyen des entreprises créées en 2020 était de 5,3 employés. À titre de comparaison, l'effectif moyen des cohortes d'entreprises créées avant 2020 variait de 3,8 à 4,5 employés au cours de la première année d'entrée, ce qui correspond à une moyenne de 4,2. Au cours de la deuxième année suivant leur entrée, leur effectif variait de 4,8 à 5,7 employés, soit une moyenne de 5,2. Par conséquent, même si leur effectif était réduit au départ, la cohorte d'entreprises créées en 2020 a rattrapé les cohortes précédentes à des périodes semblables de leur cycle de vie.

5. Lafrance-Cooke (2021) a également constaté que le nombre de nouvelles entreprises était plus élevé au dernier trimestre de 2020 comparativement aux années précédentes, et que les nouvelles entreprises étaient moins nombreuses au cours des trois premiers trimestres de 2020 par rapport aux années précédentes. Étant donné que l'effectif est calculé selon le nombre d'employés pour tous les mois de l'année divisé par 12, l'effectif moyen des nouvelles entreprises en 2020 pourrait être attribuable au fait que celles-ci ont été actives pendant moins de mois dans l'année. Les 12 mois servent à calculer la contribution des cohortes de nouvelles entreprises à la création globale d'emplois ainsi qu'à la croissance de l'emploi. L'effectif durant l'année d'entrée a également été calculé en utilisant seulement les mois où les entreprises étaient actives, et on constate tout de même que le nombre d'employés était plus faible pour les nouvelles entreprises en 2020.

Tableau 1

Effectif moyen des entreprises selon l'année de création et les années suivantes

Année de création	Années suivantes							
	0	1	2	3	4	5	6	7
	nombre							
2015	1,9	3,8	4,8	5,5	6,2	5,9	7,0	8,0
2016	2,2	4,6	5,7	6,6	6,7	7,6	8,6	...
2017	2,1	4,1	5,1	5,2	6,5	7,7
2018	2,1	4,5	4,9	6,2	7,3
2019	2,2	4,0	5,6	6,4
2020	1,8	4,0	5,3
2021	2,1	4,4
2022	2,1

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Ouvertures et fermetures mensuelles d'entreprises, calculs des auteurs.

Les entreprises qui ont été créées en 2021 ne peuvent être suivies que jusqu'en 2022, soit un an après leur création. Le tableau 1 montre que l'effectif moyen d'une entreprise créée en 2021 (2,1 employés) était semblable à celui observé au cours des années précédant la pandémie. De plus, l'effectif moyen d'une nouvelle entreprise de 2021 un an après sa création (4,4 employés) était également proche de celui observé au cours des années précédant la pandémie.

En résumé, le taux d'entrée et l'effectif moyen des nouvelles entreprises se sont rétablis depuis 2020, la cohorte de 2020 a rattrapé celles d'avant la pandémie au chapitre de l'effectif, et l'effectif initial de la cohorte de 2021 ainsi que sa croissance sont semblables à ceux des cohortes précédentes. Contrairement à la situation aux États-Unis, rien ne semble indiquer que les ralentissements économiques auront des effets durables.

Malgré leur petite taille initiale, les entreprises créées en 2020 sont plus fortes que les cohortes précédentes dans d'autres aspects

La baisse du taux d'entrée et la réduction de l'effectif des nouvelles entreprises en 2020 s'expliquent par la piètre situation économique à laquelle celles-ci devaient faire face. Cela dit, les entreprises créées en 2020 pourraient ne pas être faibles à d'autres égards. Si un entrepreneur était prêt à démarrer une entreprise en cette période difficile, il devait s'attendre à des rendements élevés ou être certain d'avoir les moyens financiers de surmonter l'incertitude au début de la pandémie. Le tableau 2 montre que, même si elles étaient de plus petite taille, les nouvelles entreprises de 2020 avaient, à la médiane⁶, un ratio d'endettement plus faible, un fonds de roulement plus important (actifs à court terme moins passifs à court terme) et un rendement de l'actif plus élevé (revenu net divisé par le total de l'actif), et elles étaient aussi plus productives⁷. Fait intéressant, les entreprises créées en 2021 sont encore plus fortes que celles créées en 2020⁸.

6. On se sert de la médiane parce que la moyenne est sensible aux valeurs extrêmes. Toutefois, l'utilisation de la moyenne mène au même résultat, à savoir que les entreprises créées en 2021 étaient plus fortes que les cohortes précédentes.

7. Toutes les entreprises d'une année donnée et un code d'industrie à deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord ont été attribués à un quintile. Le tableau 2 montre la répartition des nouvelles entreprises parmi ces quintiles.

8. Les données nécessaires pour calculer les caractéristiques des nouvelles entreprises en 2022 ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

Tableau 3
Taux de survie des entreprises selon l'année de création et les années suivantes

Année de création	Années suivantes						
	1	2	3	4	5	6	7
	pourcentage						
2015	70,1	48,5	39,1	32,8	28,4	24,8	22,5
2016	69,2	49,1	39,3	33,4	28,9	26,2	...
2017	69,9	47,0	37,8	32,0	28,6
2018	69,8	48,9	40,0	35,2
2019	69,0	46,9	38,9
2020	73,1	50,5
2021	71,2

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Ouvertures et fermetures mensuelles d'entreprises, calculs des auteurs.

Conclusion

La baisse de la productivité canadienne observée depuis le début de la pandémie nous pousse à examiner les facteurs qui stimulent la productivité. L'un des facteurs qui contribuent à la croissance est la création d'entreprises et le rôle qu'elles jouent dans le renouvellement de l'économie. Des études antérieures ont montré que les nouvelles entreprises étaient moins nombreuses et de plus petite taille en 2020, au début de la pandémie. Cela aurait pu être une source de préoccupation, car les faits observés aux États-Unis semblent indiquer que le lancement d'une entreprise en période de ralentissement économique a des effets négatifs qui persistent. De plus, comme seules les entreprises bien établies ont eu droit à de l'aide du gouvernement, il est possible que les nouvelles entreprises aient rencontré plus de difficulté au chapitre de la concurrence pour les parts de marché et les intrants. Cependant, des données récentes montrent que, même si elles étaient de plus petite taille, les entreprises créées en 2020 étaient moins endettées, avaient un fonds de roulement plus important et étaient plus rentables et plus productives que les cohortes d'avant la pandémie. Ces caractéristiques leur ont permis d'afficher de meilleurs taux de survie au cours de leurs premières années et de rattraper les cohortes précédentes au même point de leur cycle de vie pour ce qui est de l'effectif.

Des travaux futurs pourraient porter sur le rôle des nouvelles entreprises et des entreprises qui disparaissent ainsi que sur la réaffectation parmi les entreprises bien établies en vue de brosser un tableau complet du rôle de la dynamique des entreprises dans la stimulation de la croissance de la productivité.

Bibliographie

Almodovar-Gonzalez, M., A. Fernandez-Portillo et J. Diaz-Casero. 2020. « Entrepreneurial activity and economic growth. A multi-country analysis », *European Research on Management and Business Economics*, vol. 26, n° 1, p. 9 à 17.

Audretsch, D.B. et R. Thurik. 2001. « Liens entre entrepreneuriat et croissance », documents de travail de l'OCDE sur la science, la technologie et l'industrie, Éditions OCDE.
<https://doi.org/10.1787/736170038056>

Brown, M. et A. Fan. 2022. *Business cycle effects on entrant size before the pandemic and implications for a post-pandemic Canadian economy* [Manuscrit non publié], Direction des études analytiques, Statistique Canada.

Clarke, S., J. Dekker, N. Habli, R. Macdonald et C. McCormack. 2022. « Mesurer la corrélation entre les restrictions liées à la COVID-19 et l'activité économique », *Études analytiques : méthodes et références*, n° 40, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-633-x/11-633-x2022003-fra.pdf>

Dixon, J. et A. Rollin. 2012. « Dynamique des entreprises : taux de croissance de l'emploi dans les petites et grandes entreprises au Canada », *Série sur l'économie canadienne en transition*, n° 25, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-622-m/11-622-m2012025-fra.pdf>

Erken, H., P. Donselaar et R. Thurik. 2018. « Total factor productivity and the role of entrepreneurship », *Journal of Technology Transfer*, vol. 43, p. 1493 à 1521.

Huynh, K.P., R.J. Petrunia et M. Voia. 2010. « The impact of initial financial state on firm duration across entry cohorts », *The Journal of Industrial Economics*, vol. 58, n° 3, p. 661 à 689.
<http://www.jstor.org/stable/40985904>

Lafrance-Cooke, A., R. Macdonald et M. Willox. 2020. « Données mensuelles sur les ouvertures et fermetures d'entreprises : séries expérimentales pour le Canada, les provinces et territoires et les régions métropolitaines de recensement », *Aperçus économiques*, n° 116.

Lafrance-Cooke, A. 2021. « Démarrer une entreprise en période de pandémie : les expériences des entreprises créées pendant la COVID-19 », *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 7.

Lee, Y. et T. Mukoyama. 2015. « Entry and exit of manufacturing plants over the business cycle », *European Economic Review*, vol. 77, p. 20 à 27. <https://doi.org/10.1016/j.eurocorev.2015.03.011>

Moreira, S. 2017. « Firm dynamics, persistent effects of entry conditions, and business cycles », *Center for Economic Studies Working Papers*, Bureau du recensement des États-Unis.
<https://www2.census.gov/ces/wp/2017/CES-WP-17-29.pdf>

Schumpeter, J. 1934. *The Theory of Economic Development: An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest, and the Business Cycle*, Harvard University Press, Cambridge MA.

Sedlacek, P. et V. Sterk. 2017. « The growth potential of startups over the business cycle », *American Economic Review*, vol. 107, n° 10, p. 3182 à 3210.

Statistique Canada. 18 novembre 2022. Tendances relatives à la pénurie de main-d'œuvre au Canada [Infographie]. https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/travail/_tendances-penurie-main-oeuvre-canada

Statistique Canada. 17 janvier 2023a. Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022, *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117b-fra.htm>

Statistique Canada. 2023b. Tableau 33-10-0270-01 Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées pour le Canada, les provinces et territoires, et les régions métropolitaines de recensement, données désaisonnalisées. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310027001>

Statistique Canada. 2023c. Tableau 36-10-0206-01 Indices de la productivité du travail, du coût unitaire de main-d'œuvre et des mesures connexes dans le secteur des entreprises, désaisonnalisées. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610020601>

Tam, S., S. Sood et C. Johnston. 2022. « Analyse des chaînes d'approvisionnement au Canada, premier trimestre de 2022 », Analyse en bref. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2022006-fra.htm>.